

M. le président suppléant: J'ai le devoir de signaler au député que son temps de parole est expiré.

M. Nickle: Je poursuivrai mes observations à la prochaine occasion.

M. le président suppléant: La parole est au député d'York-Humber. Comme il est cinq heures, la Chambre abordera l'étude des bills d'intérêt privé et des bills d'intérêt public.

BILLS PRIVÉS

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE-CANADIEN

M. John Decore (Vegreville) propose la 2^e lecture du bill n^o 291 concernant la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien.

—Monsieur l'Orateur, par ce projet de loi le Pacifique-Canadien entend se faire autoriser à aménager un embranchement d'une vingtaine de milles de longueur, orienté vers le sud à partir d'un point près de Brocket (Alb.). La plupart des honorables députés n'ignorent évidemment pas que toutes les compagnies de chemin de fer doivent s'adresser au Parlement pour obtenir l'autorisation de construire un embranchement d'une longueur dépassant six milles. Ainsi le veut l'article 183 de la loi sur les chemins de fer. Brocket se trouve dans le coin sud-ouest de l'Alberta, sur la seconde ligne principale du Pacifique-Canadien, entre Vancouver et Medicine-Hat. C'est la ligne qui traverse le Pas du Nid-de-Corbeau.

L'embranchement sera aménagé en direction du sud vers une propriété appartenant à la *Canadian Gulf Oil Company*, où l'on construit une usine pour traiter le gaz naturel extrait du champ de Pincher-Creek par la *Canadian Gulf Oil Company*. On ne prévoit pas que l'aménagement de cette voie cause de grandes difficultés. Les cinq premiers milles de cette voie traverseront la réserve indienne de Peigan. Je crois comprendre qu'une entente satisfaisante a été conclue entre le chemin de fer du Pacifique-Canadien et la bande indienne de cette réserve.

J'aimerais signaler, monsieur l'Orateur, qu'une des importantes sources de gaz naturel de l'Alberta se trouve dans le champ de Pincher-Creek dans le sud-ouest de la province. Ce champ a été découvert et mis en valeur par la *Canadian Gulf Oil Company*.

Le gaz de Pincher-Creek est acide et humide. Autrement dit, il contient environ 10 p. 100 d'acide sulfhydrique. Dans la formation, les pressions sont de l'ordre de 5,000 livres par pouce carré. Par suite de ces pressions et de la forte proportion d'acide

sulfhydrique que le gaz renferme, le gaz est très corrosif.

À l'état naturel, ce gaz ne peut être acheminé par les conduites pour être écoulé comme combustible. Il faut d'abord le débarrasser de ses impuretés, l'épurer. Ce procédé signifie l'élimination de l'acide sulfhydrique, de presque tout l'acide carbonique et d'une grande partie des hydrocarbures liquéfiables. On obtiendra au cours du procédé d'épuration, les produits suivants: du soufre, du propane, des butanes, de l'essence naturelle et du concentré.

L'élimination des produits en question exige l'aménagement d'une usine de grandes dimensions, et l'installation de machines de précision. En réalité, il faut ériger deux usines. L'une récupérera le concentré stabilisé et l'acide sulfhydrique. Ces produits une fois extraits, la seconde usine produira le soufre à l'état pur en partant des matières extraites du gaz de l'acide sulfhydrique. Au début, le gaz épuré ainsi obtenu sera réinjecté dans la matière dont on a obtenu le gaz acide.

D'après mes renseignements, la construction de l'usine Gulf à Pincher-Creek a été commencée le 1^{er} avril dernier. On espère l'achever d'ici le 1^{er} septembre prochain.

L'établissement, dès maintenant, d'une usine à Pincher-Creek a pour objet la récupération du soufre à l'état d'élément. Une société connue sous la désignation *Northwest Nitro Chemicals* achève maintenant l'aménagement de son usine de Medicine-Hat, en Alberta. Cet établissement va produire de l'engrais chimique à base d'ammoniaque. Il a besoin, pour cela, d'acide sulfurique. Celle-ci sera fabriquée à partir de soufre liquide à l'état pur, fourni par la *Canadian Gulf Oil Company*. Ce soufre à l'état pur sera expédié à l'état liquide dans des wagons-citernes de l'usine de Pincher-Creek à la *Northwest Nitro Chemicals* de Medicine-Hat.

On s'attend à une production de soufre de 225 tonnes longues par année. Le concentré qui constituera un autre sous-produit de l'épuration sera fabriqué au taux de 76,650 gallons impériaux par jour. Ce concentré sera expédié aux raffineries de Calgary.

Pour ce qui est du soufre, le premier client sera la nouvelle usine d'engrais chimique établie à Medicine-Hat par la *Northwest Nitro Chemicals*; mais il y aura un débouché pour la production excédentaire de soufre de la *Canadian Gulf Oil Company* dans l'industrie de pâte de bois et de papier à l'ouest et au sud de Pincher-Creek. L'usine de la *Northwest Nitro Chemicals* commencera à produire, selon les prévisions, vers le 1^{er} septembre prochain.

On m'apprend également que le seul moyen pratique et possible d'expédier ces quan-